

Les Burundaises exercent le commerce transfrontalier de manière informelle

@rib News, 02/10/2013 â€“ Source Xinhua 80% de femmes burundaises exercent le commerce transfrontalier de manière informelle, a d  plor   mercredi   Bujumbura Mme C  line Bacrot, consultante   l'ONU/Femmes, lors d'une s  ance de sensibilisation des commer  santes   en vue de travailler dans la l  galit  .   En effet, les femmes repr  sentent   elles seules 74% de la totalit   des commer  sants burundais transfrontaliers sans aucune existence juridique. Elles ne connaissent pas assez les lois et la r  glementation commerciale. Elles ne sont pas enregistr  es dans le registre des commer  sants, a-t-elle ajout  .

En outre, a-t-elle poursuivi, ces femmes n'ont aucune protection sociale, ni de police pour l'assurance contre les vols de leurs marchandises ou tout autre risque li  e   leur activit    conomique. Elles sont fr  quemment victimes de harc  leme et des violences bas  es sur le genre aux postes-fronti  res. Pour Mme Bacrot, ce commerce transfrontalier est non structur   et reste un secteur  conomique   faible capital. Par ailleurs, a-t-elle not  , ces femmes commer  santes ne profitent pas de toutes les opportunit  s  conomiques qui sont offertes gr  ce aux accords tarifaires r  gionaux, notamment dans le cadre de la Communaut   Est-Africaine (EAC), de la Communaut   Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), et du March   Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA). Les femmes burundaises sont   majorit   analphab  tes et font face aux d  fis d'acc  s limit   aux ressources et moyens de production.